

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14519**

Intitulé

Architecte d'intérieur/designer produit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
DDL M L'Ecole Bleue	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales, 233n Etudes et projets d'agencement intérieur, architecture d'intérieur

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'architecte intérieur/designer produit est un-e généraliste qui peut répondre à une demande :

- D'aménagement d'espace : espace de vie, espace public, lieu culturel,
- De conception d'objet et de son environnement : produit, packaging, mobilier.

Il ou elle élabore des environnements de vie intérieurs ou extérieurs et conçoit tout type d'aménagements et supervise la réalisation des travaux.

Il ou elle conçoit des objets usuels - mobilier, luminaires, arts de la table, ... - et en suit la réalisation et la fabrication.

L'architecte intérieur/designer produit est désormais dans une démarche créative polyvalente et complémentaire, que l'on trouve sous le nom de design global. Elle permet à une entreprise ou à un établissement d'adopter une conception transversale et cohérente pour atteindre une meilleure représentation et efficacité de son entité, de sa marque ou de son produit.

L'architecte d'intérieur/designer produit conçoit parallèlement et conjointement le produit ou la marque, le design, le packaging, la communication visuelle et l'espace (architecture intérieure) et appréhende l'intégralité des problématiques de représentation, d'image et de communication.

Le (la) titulaire est capable de :

- Recueillir les attentes du maître d'ouvrage/ La demande du commanditaire
- Concevoir un projet d'architecture intérieure ou de design produit
- Engager les marchés d'entreprises/ Choisir les fournisseurs à impliquer dans la réalisation du projet
- Assurer le suivi et l'exécution des travaux
- Assister le client pour réceptionner et régler les ouvrages
- Définir et organiser une méthodologie de recherche et de veille dans le domaine de l'architecture intérieure et/ou du design

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Habitat, commerce, services (hôtellerie, restauration, banques et assurances) équipements bureaux, univers domestique (arts de la table, luminaires, mobiliers) univers du luxe, transport, mobilier urbain, scénographie théâtrale et événementielle, muséographie

Architecte d'intérieur/designer produit

Designer

Designer global

Directeur-trice artistique

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1102 : Conception - aménagement d'espaces intérieurs

H1204 : Design industriel

Réglementation d'activités :

Pour exercer l'Architecte d'intérieur Designer, doit souscrire une assurance de maître d'œuvre, responsabilité décennale couvrant sa responsabilité en raison des actes qu'il accomplit à titre professionnel ou des actes de ses préposés. La qualification et le titre d'architecte d'intérieur, s'obtiennent si le certificat délivré est reconnu par le CFAI (Conseil Français des Architectes d'intérieur), ce qui est le cas de l'Ecole Bleue.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est délivrée après évaluation des compétences requises, selon les modalités suivantes :

Un mémoire en lien direct avec les projets d'architecture intérieure et design

Un projet d'architecture intérieure (pour la phase de recherches conceptuelles et graphiques : carnet de croquis, carnet de recherches, cahiers techniques, maquettes d'étude. Pour la phase rendu : maquette de site, maquette, planche matériaux - avec mise en couleurs : plans, coupes, élévations, perspectives, 3D)

Un projet de design - luminaire, objets, famille d'objets ou mobilier (pour la phase de recherches conceptuelle et graphique : carnet de croquis, carnet de recherches, maquettes d'étude. Pour la phase rendu : cahiers techniques, maquette ou prototype échelle 1, planche matériaux, plans, coupes, 3D)

Communication visuelle : chartes graphiques, packaging, logo, signalétiques - en lien avec les projets d'architecture intérieure et de design

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	5 personnes composent le jury Le ou la Président-e du Jury représentant des professions employeurs extérieur-e à l'école 3 membres internes : directeur, responsable pédagogique, enseignant-e 1 membre externe professionnel-le représentant des professions salariées
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Le ou la Président-e du Jury représentant des professions employeurs extérieur-e à l'école 3 membres internes : directeur, responsable pédagogique, enseignant-e 1 membre externe professionnel-le représentant des professions salariées

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, code NSF 230n et 233n sous l'intitulé "Architecte d'intérieur/designer produit" avec effet au 13 octobre 2009 jusqu'au 14 avril 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Architecte d'intérieur/designer produit" avec effet au 14 avril 2017, jusqu'au 05 août 2022.

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2009.

Pour plus d'informations

Statistiques :

18 à 30 certifications délivrées par an

Autres sources d'information :

[Ecole Bleue](#)

Lieu(x) de certification :

: Île-de-France - Paris (75) [Paris]

DDL M L'Ecole Bleue

9-11, rue de la Petite Pierre

75011 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

DDL M L'Ecole Bleue - 9-11, rue de la Petite Pierre - 75011 Paris

Historique de la certification :

Certification précédente : [Architecte d'intérieur, designer](#)